

## L'enseignant responsable de l'aide pédagogique

Rémi BROCARD

Il travaille avec les enfants des écoles maternelles et élémentaires, en priorité avec les cycles II ( GS, CP, CE1) et les cycles III.

Il analyse avec les enseignants, les difficultés rencontrées par l'élève.

Par des remédiations pédagogiques, il aide les élèves de cycle II et III à :

dépasser les difficultés qu'ils éprouvent dans les apprentissages

maîtriser des méthodes d'organisation et de travail

développer la concentration et la mémoire, la réflexion et l'autonomie

Il élabore et évalue régulièrement le projet personnalisé d'aide spécialisée.

Il organise des groupes de travail dont le nombre d'élèves, la durée et la fréquence varient en fonction du projet individuel d'aide, en liaison avec les enseignants et la famille.

## L'enseignante responsable de la psychologie scolaire

Valérie BISILLIAT-DONNET

Elle travaille avec les enfants, les parents, les enseignants et les services extérieurs à l'éducation nationale afin de rechercher des solutions et de proposer des aides aux enfants en difficultés, soit :

dans l'école (classes, RASED,..)

en dehors de l'école.

Elle participe à l'intégration des élèves en situation de handicap et au suivi de leur scolarité.

Elle collabore à la constitution des dossiers d'orientation en lien avec la famille, l'enfant, les enseignants et les partenaires extérieurs à l'éducation nationale, en :

proposant des bilans psychologiques, avec l'accord des parents

proposant des entretiens aux enfants et à la famille

participant aux équipes éducatives

***Elle applique en toutes circonstances le code de déontologie des psychologues et garantit la confidentialité de ses actes et le respect du secret professionnel.***

## L'enseignant responsable de l'aide rééducative

Yvan MARZARI

Il travaille avec les enfants des écoles maternelles et élémentaires :

en difficulté scolaire et personnelle en situation d'inadaptation à l'école dont les problèmes perturbent les apprentissages

Il aide les enfants à :

trouver des repères  
prendre place parmi ses pairs et parmi les adultes  
retrouver l'estime de soi et le désir d'apprendre  
donner du sens à ses apprentissages  
retrouver un statut d'élève

L'aide s'effectue individuellement ou en petit groupe. Elle est mise en œuvre en liaison avec les enseignants et avec l'autorisation et le concours des parents.

Dans le cadre de l'ASH et en référence aux éthiques professionnelles, aux textes et instructions officielles, les membres spécialisés du RASED interviennent sur demande des enseignants, des parents, des enfants ou des partenaires extérieurs, lorsqu'une situation pose problème.

**Un travail en partenariat permet alors d'élaborer un projet spécifique.**

La décision d'une aide spécialisée est du ressort de l'équipe du RASED, en lien avec l'équipe des enseignants et avec si possible le concours de la famille (voir avec son autorisation pour l'aide rééducative, les entretiens et les bilans effectués par le psychologue scolaire).

Les membres du RASED répondent dans le champ de leurs compétences et dans les limites inhérentes à leurs fonctions.

Y. Marzari    R. Brocard    V Bisilliat

## **Année scolaire 2015-2016**

Vous pouvez contacter le RASED :

par l'intermédiaire de l'enseignant de la classe,

ou directement auprès des membres du RASED.

Monsieur **Rémi BROCARD**  
**Ecole Élémentaire Yenne**  
**04 79 36 89 02**  
rasedeyenne@gmail.com

Monsieur **Yvan MARZARI**  
**Ecole Élémentaire Yenne**  
**04 79 36 89 02**  
yvan.marzari@ac-grenoble.fr

**Valérie BISILLIAT-DONNET**  
Psychologie scolaire du RASED  
**04 79 36 77 97**  
valerie.bisilliat-donnet@ac-grenoble.fr

Canton de Yenne

**RESEAU  
D'AIDES  
SPECIALISES  
AUX ELEVES  
EN DIFFICULTE  
R.A.S.E.D**

Ecole élémentaire  
1 rue du port  
73170 Yenne

Tel : **04 79 36 70 07**

**2015-2016**